

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-248400285-20200924-2020-062-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2020

Affichage : 29/09/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRECommunauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 24 septembre 2020

Date de convocation : 16 septembre 2020
 Date d'affichage : 16 septembre 2020

NOMBRE DE MEMBRES :
 Afférents au Conseil Communautaire : 41
 En exercice : 41
 Qui ont pris part à la délibération : 32
 Nombre de voix exprimé : 37

L'an deux mille vingt et le vingt-quatre septembre,

À dix-huit heures, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

Présents : TCHOBDRÉNOVITCH Robert, AUZOIS Pierre, BASTIE Emilie, BONNET François, BOREL Jean-Luc, BRABANT Jean-Marc, DE SABRAN PONTEVES Géraud, DE VILLEBONNE Alain, DUMONTIER Rose-Marie, DUVAL Marc, GARCIN Mylène, GOUIRAND Alain, GRANGE Valérie, GUEYDON Alain, JAUBERT Marc, JEAN Geneviève, KHALIZOFF Samantha, LAROCHE Franck, LE BOUC Nathalie, MARGAILLAN Brigitte, MAUGAN-CURNIER Séverine, MAUREL Eve, MOURET Karine, NATTA Jacques, PANATTONI Josiane, RICHAUD Joëlle, RISBOURG Gregory, ROBERT Jean-Louis, ROUZET Richard, SALERNO Nicolas, SERRA Catherine, SIMOS Michel

Procurations : BRETT Romain donne procuration à TCHOBDRÉNOVITCH Robert, DOMEIZEL Mariane donne procuration à DUMONTIER Rose-Marie, GIRAUDON Josiane donne procuration à SERRA Catherine, LOVISOL Jean-François donne procuration à AUZOIS Pierre, VITALE Bernadette donne procuration à MAUREL Eve

Absents et excusés : EGG Philippe, PARTAGE Michel, DAUPHIN Anne-Marie, PAUMIER-LALLEMAND Béatrice,
 Monsieur Gregory RISBOURG est nommé secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2020-062
Finances & Moyens Généraux
Désignation des représentants à la Mission Locale

Rapporteur : Robert TCHOBDRÉNOVITCH

Vu le code général des collectivités territoriales ;
 Vu la convention constitutive du GIP mission locale du Luberon, du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse ;

Considérant ce qui suit :

La mission locale exerce une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

La mission locale du Luberon, du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse est constituée sous forme de Groupement d'Intérêt Public.

Il est proposé au conseil communautaire de nommer un représentant titulaire et deux représentants suppléants pour siéger au Conseil d' Administration et à l'Assemblée Générale

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- de le désigner comme représentant titulaire de COTELUB au sein de la mission locale ;
- de désigner Madame Rosemarie DUMONTIER et Monsieur Alain GUEYDON, comme représentants suppléants de COTELUB au sein de la mission locale,
- de l'autoriser à accomplir toutes les formalités et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- **désigne** Monsieur le Président, Robert TCHOBDRNOVITCH, comme représentant titulaire de COTELUB au sein de la mission locale ;
- **désigne** Madame Rosemarie DUMONTIER et Monsieur Alain GUEYDON, comme représentants suppléants de COTELUB au sein de la mission locale,
- **autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par :

37 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

Robert TCHOBDRNOVITCH
Président

